

OBSERVATOIRE

DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET
CINÉMATOGRAPHIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE



11^E ÉDITION - AVRIL 2016

ILE DE FRANCE
FILM *commission*

 **île de France**

 **AUDIENS**



Notre rôle, notre mission

Partenaire professionnel privilégié des secteurs de la culture, de la communication et des médias, Audiens accompagne au quotidien les employeurs, les créateurs d'entreprises, les travailleurs indépendants, les salariés permanents et intermittents, les journalistes, les pigistes, les demandeurs d'emploi, les retraités et leur famille.

Quels sont nos métiers ?

La retraite complémentaire

Audiens en assure la gestion pour le compte de l'Arcco (tous les salariés du privé) et de l'Agirc (cadres), déployant son expertise professionnelle dans un secteur où les salariés ont souvent des parcours singuliers.

L'assurance de personnes et de biens

Complémentaire santé, couverture invalidité, incapacité temporaire de travail, décès, rente éducation, rente conjoint, risques professionnels, épargne, des solutions collectives et individuelles, adaptées aux spécificités des professions.

L'accompagnement solidaire et la prévention

Une politique de proximité à destination de nos publics : aides financières, accompagnement lors de situations de transition ou de rupture, accompagnement médico-social pour les salariés en entreprise et pour les seniors.

Le médical

Audiens dispose d'un centre de santé pluridisciplinaire, centre médical, centre dentaire, centre d'optique, centre d'audition et pharmacie. Le centre de santé met également en oeuvre des dispositifs de prévention santé, pour une approche globale du patient, à la fois médicale, psychologique et sociale et coordonne la cellule psychologique.

Les services aux professions

Audiens prend en charge la gestion d'un nombre croissant de prestations, déléguées par les organisations professionnelles ou l'État : études, recouvrement de cotisations. . .

Les Congés Spectacles

Audiens assure la gestion des congés payés des artistes et techniciens du spectacle : recouvrement des cotisations auprès des employeurs et paiement des indemnités de congés payés aux bénéficiaires.



Une protection sociale adaptée aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel

Audiens protège tous les intermittents et gère une plateforme pluridisciplinaire, devenant un référent social de confiance.

La Garantie Santé Intermittents, unique, complète et entièrement dédiée

Les organisations d'employeurs et les syndicats ont mis en place avec Audiens un accord de prévoyance permettant aux artistes et techniciens du spectacle et de l'audiovisuel de bénéficier non seulement de garanties en cas de décès et d'invalidité, mais également :

- de la Garantie Santé Intermittents, une complémentaire santé dédiée aux artistes et techniciens du spectacle,
- du Fonds collectif du spectacle pour la santé, un fonds alimenté par les cotisations d'employeurs qui prend en charge une partie de la cotisation mensuelle de la complémentaire santé.

Les artistes et techniciens profitent ainsi d'une couverture santé complète pour un coût réduit.

Un dispositif d'accompagnement social et professionnel solidaire

Le Fonds de professionnalisation et de solidarité assure un accompagnement social à finalité professionnelle des artistes et techniciens fragilisés, relevant des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage ou ayant épuisé leurs droits à l'indemnisation de l'assurance chômage, dans le but de sécuriser leur parcours professionnel et de favoriser leur retour à l'emploi. L'État a désigné Audiens comme le gestionnaire des actions de soutiens professionnels, employeurs et paiement des indemnités de congés payés aux bénéficiaires.



Groupe Audiens

74 rue Jean Bleuzen — 92177 Vanves Cedex

Tél. : 0 173 173 000

Plus d'informations et de conseils sur www.audiens.org

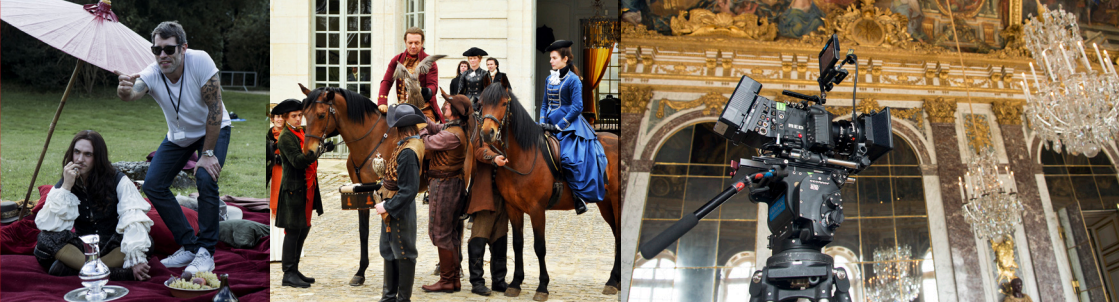
La Commission du Film d'Île-de-France

L'Île-de-France concentre sur son territoire 90 % des industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel français. Un exceptionnel réseau de talents, acteurs, réalisateurs, directeurs de la photographie, directeurs artistiques, décorateurs de réputation mondiale y vivent et y travaillent au coeur d'une des métropoles les plus créatives au monde. Cet ensemble unique de ressources et de compétences est aujourd'hui confronté à une concurrence internationale renforcée par des politiques de soutien local et régional très actives.

Pour conforter la création indépendante et soutenir la présence des emplois qualifiés du secteur, la Région Île-de-France a mis en place un Fonds de soutien aux industries techniques cinématographiques et audiovisuelles qui permet de lutter contre les délocalisations.

Pour accompagner cette démarche, l'Établissement public de coopération culturelle Commission du film d'Île-de-France a vocation à conduire une démarche offensive en créant les meilleures conditions de valorisation du potentiel de la région et en lui donnant les moyens de renforcer sa présence sur le marché international. Son rôle est de faciliter les tournages dans la région, en offrant aux équipes françaises et étrangères les meilleures conditions d'activité et le meilleur cadre de production, et de faciliter le montage de co-productions entre des producteurs français et étrangers afin de renforcer la place de la région Île-de-France dans le domaine des productions internationales.

La Commission du Film met ainsi en place l'ensemble des outils nécessaires pour renforcer l'attractivité de la Région Île-de-France comme site de tournage et comme espace privilégié pour la production cinématographique et audiovisuelle et notamment un site internet (www.iledefrance-film.com) disponible en six versions linguistiques (français-anglais-espagnol-russejaponais-chinois).



Par ailleurs, La Commission du Film assure la présence de la Région Île-de-France dans les principales manifestations professionnelles du secteur (Berlin, Filmart à Hong Kong, Locations Trade Show à Los Angeles, Cannes, San Sebastian, MIPCOM. . .), notamment dans les principaux pays producteurs de programmes cinématographiques et audiovisuels susceptibles de générer de l'activité pour la région. Elle a vocation à identifier les projets en amont pour intéresser leurs promoteurs à venir en assurer la production et le tournage en région Île-de-France.



Île de France Film Commission

30, rue Saint Augustin - 75002 PARIS

T : + 33 1 56 88 12 88 - F : + 33 1 56 88 12 19

OBSERVATOIRE

DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET
CINÉMATOGRAPHIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

Avril 2016

Préambule

Cette nouvelle étude est la onzième de « l'observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique en Île-de-France » mis en place conjointement par Audiens et par la Commission du Film d'Île-de-France. Celle-ci a été progressivement développée et améliorée, en maintenant stables les univers statistiques, afin de disposer de données comparables dans la durée.

Son ambition est de mesurer précisément la structure et les évolutions de la production audiovisuelle et cinématographique dans la Région Capitale et plus largement sur l'ensemble du territoire national. Elle est chaque année affinée et complétée d'indicateurs complémentaires en fonction des besoins de l'analyse et des évolutions du secteur. Cette année une attention plus particulière a été portée sur la structure de l'emploi, notamment permanent, par une analyse plus approfondie de la nature des contrats concernés.

L'objectif est de connaître la structure des entreprises du secteur, la répartition des emplois, et de bien apprécier les évolutions de ceux-ci. L'enjeu est, notamment, de mesurer l'impact sur l'emploi des politiques de soutien au secteur, qu'elles soient nationales ou régionales, leurs effets se conjuguant étroitement en région Île-de-France qui pèse un poids majeur dans l'activité du pays.

Il s'agit aussi de disposer d'un élément de comparaison par rapport aux politiques concurrentes, nationales et régionales, fort actives dans de nombreuses régions du monde qui ont fait de l'activité dans ce secteur un objectif prioritaire, et tout particulièrement en Europe, mais pas seulement, dont l'ambition ne cesse de se renforcer avec des politiques de soutien et des politiques fiscales régulièrement améliorées, notamment en Belgique, en Allemagne, au Royaume-Uni et au Canada, dont l'impact est directement sensible dans la captation de la croissance mondiale et jusque dans la production française elle-même, cible principale de certaines politiques efficacement opportunistes.

La Région Île-de-France a confié à la Commission du film d'Île-de-France, établissement public de coopération culturelle créé à son initiative avec l'État, le soin de mettre en place des indicateurs stables afin d'évaluer précisément les évolutions du secteur. Pour remplir cette mission, la Commission s'est rapprochée du Groupe Audiens qui en raison de sa position privilégiée de gestionnaire des retraites complémentaires des métiers du spectacle, dispose d'une base statistique exceptionnelle, constituée par les entreprises cotisantes et par l'ensemble des déclarations faites à l'organisme pour leurs salariés permanents ou intermittents. C'est la seule base de données qui, en France, et plus largement en Europe, permet de saisir l'activité de l'ensemble des professionnels concernés dans leur diversité de métiers et de statut. Cela tient à la place unique qu'occupe le Groupe Audiens auprès des professionnels du secteur.

Audiens est donc le seul organisme en situation de pouvoir produire des données sociales globales sur le secteur et a choisi de mobiliser l'ensemble des données nécessaires dans une démarche conjointe avec la Commission du Film d'Île-de-France pour mettre en place cet « Observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique en Île-de-France » dont la vocation est de proposer chaque année des données exhaustives sur l'emploi dans le secteur afin d'en mesurer précisément l'impact social et économique.

La Commission du Film d'Île-de-France, en raison de son activité quotidienne d'accueil des tournages, dispose de son côté de l'ensemble des informations liées au contexte et aux conditions d'exercice de l'activité qui permettent d'analyser et de mettre en perspective les données recueillies. Elle rencontre et interroge régulièrement les entreprises du secteur, organise pour elles des stands ombrelles pour aller à la conquête de l'activité internationale et recueille

les informations utiles sur l'impact des productions internationales dont elle prépare les tournages en Île-de-France. Pour décider de l'opportunité d'un tournage, celles-ci s'adressent en amont à la Commission dont une des missions principales est de faire valoir les atouts spécifiques de la Région pour que celle-ci soit effectivement choisie comme site de tournage ou de production. Cela dans un contexte de très forte concurrence internationale. La Commission du Film d'Île-de-France est donc bien placée pour analyser l'ensemble des facteurs économiques, politiques, réglementaires et fiscaux qui orientent l'activité.

Les données recueillies et analysées dans le présent document portent sur les années 2004 à 2014 pour l'ensemble et sur l'année 2015 pour les données concernant les entreprises, les données individuelles ne pouvant être complétées qu'avec une année de décalage, compte tenu du délai de déclaration des entreprises. Par ailleurs les données concernant les années qui ont précédé la mise en place de l'observatoire ont été reconstituées afin de disposer d'un ensemble cohérent propice à la mise en perspective sur plus d'une décennie.

Méthodologie

Comme pour les éditions précédentes de l'étude et afin que celles-ci soient effectivement comparables, la démarche se fonde sur la constitution d'un univers cohérent et maintenu constant malgré les évolutions des codes NAF. L'objet strictement délimité de la recherche est circonscrit dans les contours de l'activité de production cinématographique et audiovisuelle et de l'ensemble des services qui lui sont directement et spécifiquement liés.

Dans une démarche itérative entre le service des études d'Audiens et la Commission du Film d'Île-de-France, l'univers a été constitué, après analyse et vérification des éléments définissant les codes NAF, afin d'intégrer toutes les entreprises contribuant principalement à l'activité de production audiovisuelle et cinématographique objet de cette étude.

Ont été exclues les activités de diffusion audiovisuelle, de distribution et d'exploitation cinématographique, importantes en termes d'emploi, avec les grandes entreprises de diffusion audiovisuelle, qui ne participent cependant pas directement à l'activité de production audiovisuelle et cinématographique.

Ont été intégrées toutes les activités de production proprement dites et, notamment, la production de films pour la télévision, pour les entreprises dont c'est l'objet principal, la production de longs et courts-métrages cinématographiques, la production de films publicitaires et institutionnels et l'ensemble des prestations techniques spécifiquement dédiées au cinéma et à la télévision. Les activités assurées par les personnels permanents des entreprises de diffusion, même quand ceux-ci peuvent concerner la production, sont donc logiquement exclues du champ de l'étude.

Toutes les activités de service directement ou indirectement liées au secteur (restauration, construction de décors, aménagement de plateaux, préparation de tournages extérieurs, services exceptionnels, etc. . .) dont les entreprises ne sont pas cotisantes au Groupe Audiens, car elles relèvent principalement d'autres métiers que ceux du spectacle, ne font donc pas partie du champ de l'étude. L'impact économique global de l'activité, son incidence sur l'emploi, est donc sensiblement supérieur à celui mesuré ici. De nombreuses activités de service se situent en effet à la périphérie de l'activité de production. Les productions étrangères, en particulier, sollicitent de nombreux services, notamment dans les transports, le gardiennage et l'hôtellerie, qui ne sont pas ici pris en compte.

Une fois constitué l'univers des entreprises cotisantes à Audiens dans le secteur d'activité ainsi circonscrit, les données accessibles sont, jusqu'en 2015, celles des entreprises elles-mêmes, considérées globalement, et, jusqu'en 2014, celles des salariés déclarés aux régimes complémentaires gérés par Audiens (Arcco et/ou Agirc), qu'ils soient permanents ou intermittents, et la masse salariale correspondante.

Les chiffres fournis ici pour l'année 2014 ne sont donc pas une estimation, mais les données complètes permettant de disposer d'une photographie hautement définie de l'activité du secteur en termes d'emploi et de masse salariale, donc d'impact économique. Cela dans la longue durée pour bien cerner tendances et évolutions. Ces données permettent également de prendre la mesure du poids social et économique du secteur qui apparaît au fil des années comme l'un des tous premiers secteur d'activité économique en Île-de-France.

Il convient de préciser que les données d'identification des entreprises (code NAF et localisation géographique) sont celles connues au moment de la mise à jour des indicateurs (mars 2016), date d'arrêt du recueil des données. L'historique de ces données n'est pas exploité. C'est donc la dernière situation de l'entreprise qui prévaut pour l'ensemble des exercices. Les changements de code NAF et les changements d'adresse du siège des entreprises, ainsi que les changements de sièges sociaux peuvent donc conduire au reclassement de l'entreprise pour l'ensemble de la séquence statistique.

Les entreprises de la production audiovisuelle et cinématographique

L'univers ici étudié est constitué par les entreprises qui ont versé, au titre de l'année considérée, des cotisations pour la retraite complémentaire. Le fait qu'une entreprise s'acquitte de ses cotisations auprès d'une institution de retraite complémentaire indique qu'elle a employé au moins une personne au cours de cette année. Ces entreprises forment donc l'univers de celles qui sont en activité. Le code NAF attribué par l'INSEE au siège social de ces entreprises permet de les situer et de distinguer leur activité. L'adresse du siège social définit leur implantation géographique.

Île de France Nombre entreprises

IdF	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Production de films et de programmes pour la télévision	976	1 098	1 170	1 264	1 384	1 503	1 585	1 682	1 747	1 809	1 808	1 855
Production de films institutionnels et publicitaires	912	935	994	1 053	1 092	1 121	1 143	1 159	1 174	1 172	1 170	1 196
Production de films pour le cinéma	1 191	1 279	1 323	1 367	1 404	1 440	1 481	1 521	1 575	1 568	1 573	1 597
Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	486	512	517	549	559	563	551	547	556	543	526	530
Total	3 565	3 824	4 004	4 233	4 439	4 627	4 760	4 909	5 052	5 092	5 077	5 178
Evolution		7%	5%	6%	5%	4%	3%	3%	3%	1%	0%	2%

Autres régions Nombre entreprises

Autres régions	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Production de films et de programmes pour la télévision	344	382	421	449	477	526	544	566	574	581	608	673
Production de films institutionnels et publicitaires	674	697	709	778	787	824	875	884	864	846	825	873
Production de films pour le cinéma	262	286	321	344	367	387	407	442	455	460	458	489
Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	147	163	160	181	174	165	164	167	162	167	157	168
Total	1 427	1 528	1 611	1 752	1 805	1 902	1 990	2 059	2 055	2 054	2 048	2 203
Evolution		7%	5%	9%	3%	5%	5%	3%	0%	0%	0%	8%

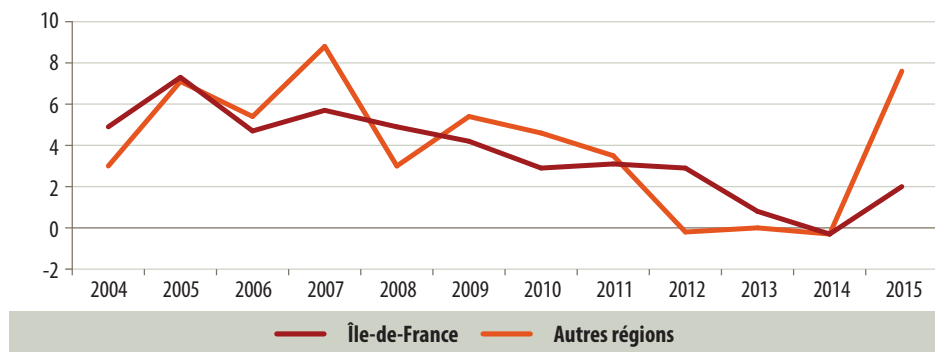
Reprise modérée en 2015

La période de forte croissance du nombre d'entreprises en activité dans ces secteurs (+51 % en 10 ans de 2002 à 2011), semble derrière nous. La croissance s'est progressivement ralentie pour aboutir à une stabilisation sur les exercices 2013 et 2014. Le nombre d'entreprises repart à la hausse en 2015 tout en restant modéré en Île-de-France (+2 %), et plus significativement dans les autres régions (+8%).

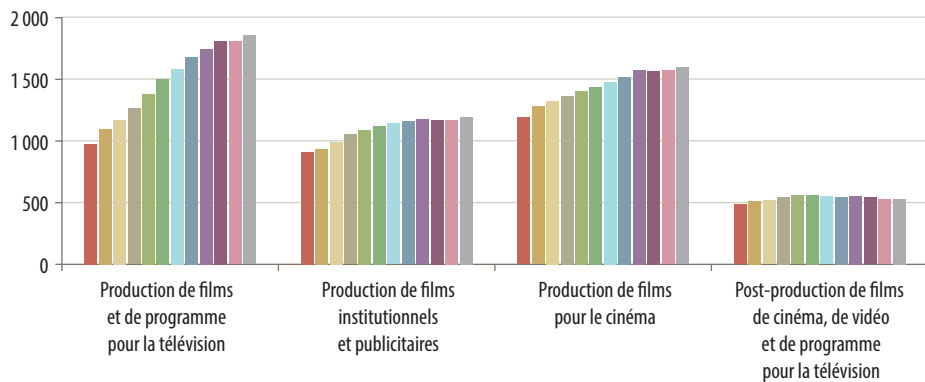
Cette reprise signifie à la fois le dynamisme du secteur et sa fragilité. Celui-ci est en effet marqué par un extrême morcellement, en particulier pour la production de films de cinéma dont le nombre continue d'augmenter dans des proportions sans rapport avec l'augmentation du nombre de films produits. La production cinématographique française apparaît comme très singulièrement organisée avec pratiquement dix fois plus de sociétés actives dans la production de longs métrages que de films effectivement produits. Le cinéma étant un art et une industrie, sa créativité comme art n'a que peu de rapports avec sa productivité comme industrie. Si des critères industriels devaient s'appliquer au secteur, celui-ci apparaîtrait comme remarquablement peu productif.

Le seul domaine où la consolidation se poursuit est celui de la post-production où le nombre d'entreprises évolue peu, mais cesse de baisser comme nous avons pu l'observer entre 2009 et 2014.

Taux d'évolution annuelle du nombre d'entreprises en activité



Nombre d'entreprises d'Île de France en activité par secteur, de 2004 à 2015



Malgré le mouvement de relative consolidation engagé depuis trois ans, les déséquilibres demeurent considérables. Dans l'ensemble des secteurs d'activité coexistent d'une part un nombre restreint de grosses entreprises et, d'autre part, un nombre très important de très petites entreprises.

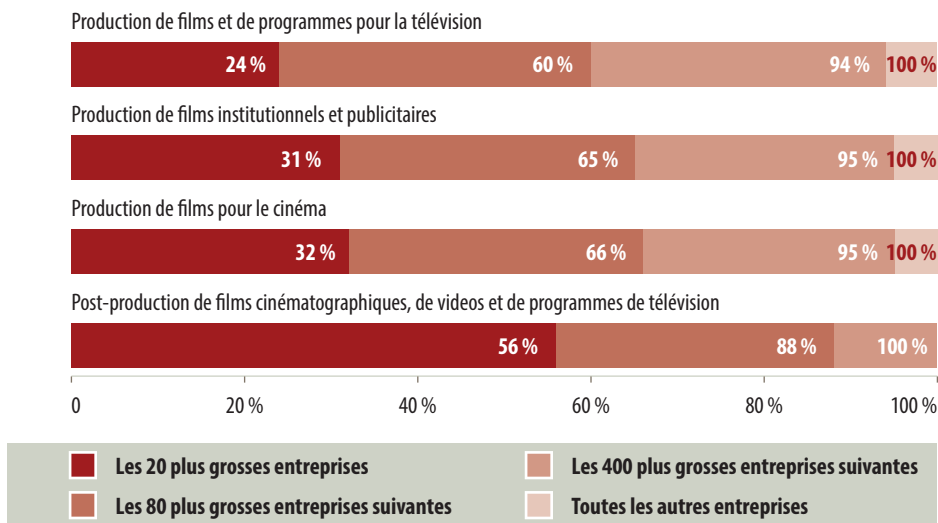
En 2015 en Île-de-France, si l'on considère le volume d'activité comme équivalent à la masse salariale déclarée par les entreprises, il apparaît que les 20 plus grosses entreprises de production audiovisuelle cumulent près du quart de l'activité (24 %).

Les 20 plus grosses entreprises de production audiovisuelle cumulent près du quart de l'activité (24 %)

Elles représentent près du tiers de l'activité dans la production de films institutionnels et publicitaires (31 %) et dans la production cinématographique (32 %).

Le phénomène est d'autant plus affirmé dans le secteur le plus concentré, celui de la post-production où les 20 plus grandes entreprises représentent plus de la moitié de l'activité (56 %).

Répartition de la masse salariale 2015 en fonction de la taille des entreprises d'Île-de-France (des plus grosses aux plus petites)

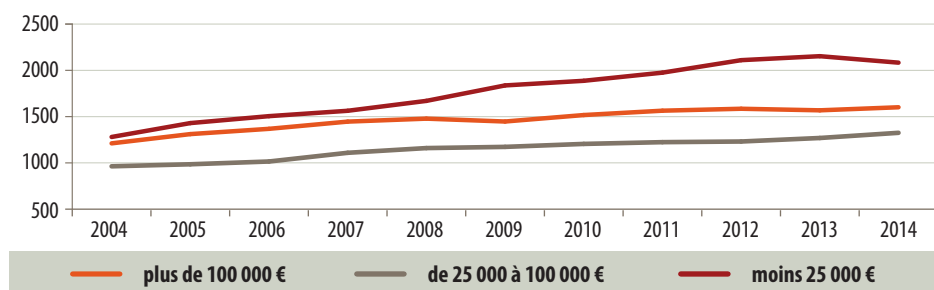


Note de lecture : Les 20 plus grosses entreprises de la production audiovisuelle situées en Île-de-France cumulent 24 % de la masse salariale du secteur. Les 100 plus grosses cumulent 60 % de la masse salariale et les 500 plus grosses cumulent 94 % de la masse salariale.

Les principaux mouvements constatés dans l'évolution des entreprises portent sur leur masse principale constituée de très petites entreprises.

En effet, le nombre d'entreprises du secteur implantées en Île-de-France et déclarant 100 000 € et plus de masse salariale annuelle brute à Audiens a progressé de 32 % de 2004 à 2014. La progression est de 38 % pour celles ayant déclaré de 25 000 € à 100 000 €. Dans le même temps, celles ayant déclaré moins de 25 000 € ont augmenté près de 2 fois plus vite (+63 %) passant de 1 280 en 2004 à 2 083 en 2014.

Nombre d'entreprises en fonction de leur taille



Il apparaît donc que l'évolution structurelle du secteur reste marquée par son extrême émiettement et que la relative consolidation constatée ces trois dernières années ne corrige qu'à la marge une tendance qui souligne la faiblesse de la production française face à la concurrence internationale.

Pour mieux saisir ce phénomène, il est une autre façon d'appréhender la taille d'une entreprise en l'observant sous l'angle du nombre de salariés, et plus particulièrement des salariés permanents.

43 % des entreprises en Île-de-France ne déclarent aucun emploi permanent en 2014 (uniquement des intermittents). 29 % d'entre elles déclarent 1 ou 2 personnes ayant occupé un emploi permanent, 13 % d'entre elles déclarent 3, 4 ou 5 personnes ayant occupé un emploi permanent, 7 % d'entre elles déclarent entre 6 et 10 personnes ayant occupé un emploi permanent, 7 % d'entre elles déclarent entre 11 et 50 personnes ayant occupé un emploi permanent et 1 % déclarent plus de 50 personnes ayant occupé un emploi permanent.

Les entreprises de la post-production se distinguent cependant par une taille plus importante. 5 % d'entre elles ont plus de 50 personnes ayant occupé un emploi permanent en 2014.

Répartition des entreprises en activité en 2014 en Île-de-France par nombre de permanents déclarés

Nombre de permanents déclarés en 2014	Production de films et de programmes pour la TV	Production de films institutionnels et publicitaires	Production de films pour le cinéma	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	TOTAL
0	41%	45%	48%	30%	43%
1	19%	20%	20%	17%	19%
2	10%	8%	10%	9%	10%
3	6%	5%	6%	5%	6%
4	4%	4%	4%	4%	4%
5	4%	3%	2%	3%	3%
6-10	7%	8%	5%	10%	7%
11-50	8%	6%	4%	16%	7%
51 et plus	1%	0,3%	0,3%	5%	1%

Procédures collectives juridiques

La conséquence directe de la faiblesse des entreprises du secteur, en raison de leur structure, de leur taille, de leur difficulté à acquérir une dimension plus durable est évidemment inscrite dans l'analyse des procédures collectives. Depuis 2006, la tendance est à l'augmentation du nombre d'entreprises subissant une procédure de liquidation judiciaire. Pour 2015, la hausse concerne essentiellement la post-production (+38,5 % correspondant à 5 entreprises) et la production audiovisuelle. En effet la transformation radicale du secteur de la post-production n'est pas totalement achevée et 2014 voit la disparition des entreprises liée à l'ancien modèle de prestations alors que dans le même temps les sociétés de dimension industrielle entrées dans le nouveau paradigme de prestations à forte valeur ajoutée progressent, non en nombre mais en taille.

	Nombre d'entreprises en liquidation judiciaire				Taux d'évolution des entreprises en liquidation judiciaire			
	5911A	5911B	5911C	5912Z	5911A	5911B	5911C	5912Z
2005	19	36	30	10				
2006	17	39	21	13	-10,5%	8,3%	-30,0%	30,0%
2007	18	34	26	14	5,9%	-12,8%	23,8%	7,7%
2008	24	33	30	12	33,3%	-2,9%	15,4%	-14,3%
2009	30	41	29	23	25,0%	24,2%	-3,3%	91,7%
2010	38	36	30	15	26,7%	-12,2%	3,4%	-34,8%
2011	43	29	26	10	13,2%	-19,4%	-13,3%	-33,3%
2012	37	44	43	23	-14,0%	51,7%	65,4%	130,0%
2013	47	42	41	21	27,0%	-4,5%	-4,7%	-8,7%
2014	37	34	36	13	-21,3%	-19,0%	-12,2%	-38,1%
2015	45	35	37	18	21,6%	2,9%	2,8%	38,5%

L'année 2015 est marquée par une plus grande fragilité de l'ensemble des entreprises du secteur. Le nombre de défaillances atteint dans chacun des domaines d'activité un niveau élevé soulignant la fragilité structurelle du secteur.

Effectifs déclarés et masse salariale associée

L'exploitation des déclarations nominatives annuelles nous permet de connaître les effectifs déclarés par entreprise et la masse salariale associée à ces effectifs.

Les données effectifs représentent le nombre de personnes déclarées par secteur et statut (permanent / intermittent). Une personne déclarée par plusieurs entreprises d'un même secteur et dans le même statut est comptabilisée une seule fois. Les données présentées dans les tableaux ci-contre sont issues de l'exploitation des déclarations nominatives annuelles (DNA).

Effectifs déclarés

Île-de-France			2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	ÉVOLUTION 2013-14
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	Per.	4 442	4 817	5 051	6 013	5 903	5 860	5 750	6 223	6 544	6 989	6 787	-2,9%
		Inter.	49 483	52 952	54 946	60 492	60 236	59 469	56 823	66 590	59 625	61 615	64 333	4,4%
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	Per.	3 055	3 137	3 019	3 218	3 519	2 970	3 010	2 961	2 946	3 218	3 288	2,2%
		Inter.	19 894	21 577	20 098	21 649	22 375	20 036	21 553	20 642	21 216	21 789	21 121	-3,1%
5911C	Production de films pour le cinéma	Per.	2 917	3 106	3 200	3 260	3 649	3 489	3 459	3 623	3 666	3 767	3 808	1,1%
		Inter.	42 488	46 689	49 545	54 082	55 711	52 466	56 258	58 708	56 520	58 974	54 660	-7,3%
5912Z	Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	Per.	4 898	5 001	5 413	5 698	5 856	5 793	6 030	6 040	5 820	5 707	5 772	1,1%
		Inter.	14 531	14 799	15 418	15 998	16 222	15 821	15 815	16 412	16 254	15 528	15 631	0,7%
Total Ile de France		Per.	15 124	15 888	16 464	17 988	18 730	17 960	18 097	18 650	18 780	19 462	19 408	-0,3%
		Inter.	92 384	99 644	102 406	111 184	112 136	108 288	109 770	119 915	112 642	115 547	114 565	-0,8%

Autres régions			2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	ÉVOLUTION 2013-14
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	Per.	710	843	915	1 029	1 169	1 139	1 093	1 227	1 168	1 162	1 296	11,5%
		Inter.	3 628	4 020	4 866	4 696	5 002	4 997	5 292	5 470	6 834	6 623	6 446	-2,7%
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	Per.	1 122	1 254	1 303	1 437	1 601	1 692	1 846	1 855	1 838	2 162	2 196	1,6%
		Inter.	5 908	5 643	5 577	6 721	6 850	5 685	6 150	5 961	5 873	6 072	6 535	7,6%
5911C	Production de films pour le cinéma	Per.	481	488	577	610	700	749	786	811	858	860	910	5,8%
		Inter.	2 662	3 494	4 884	4 175	4 288	4 193	4 816	4 459	4 832	6 548	6 190	-5,5%
5912Z	Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	Per.	325	369	450	544	622	749	784	730	674	575	566	-1,6%
		Inter.	2 215	2 239	2 397	2 338	2 667	2 692	2 852	3 039	3 343	3 590	3 728	3,8%
Total autres régions		Per.	2 615	2 931	3 227	3 599	4 065	4 298	4 489	4 600	4 522	4 726	4 926	4,2%
		Inter.	12 406	13 093	15 205	15 157	15 884	14 885	16 135	15 859	17 420	19 237	19 251	0,1%

2014, une année de stabilité

L'année 2014 marque un seuil dans l'évolution constante des effectifs du secteur, à l'exception du décrochage de l'année 2009 provoquée par la forte baisse des recettes publicitaires des chaînes liées à la crise de 2008 et à ses conséquences sur leurs obligations en matière d'investissements dans les programmes. Année de stabilité, malgré une très légère baisse, inégalement répartie selon les secteurs. Au total, la Région Île-de-France perd un peu plus de 50 emplois permanents, avec une baisse en pourcentage de 0,3 % des effectifs permanents. La baisse est plus forte en volume sur les emplois intermittents en baisse de 0,8 %. Elle est surtout très marquée dans les emplois intermittents de la production de films sur le cinéma, en partie compensée par l'évolution des autres secteurs. La perte de près de 4 000 postes d'intermittents dans la production cinématographique est due à la délocalisation marquée de la production cinématographique française en raison des politiques d'attractivité fiscale particulièrement agressives et efficaces de nombreux pays, en particulier la Belgique mais aussi l'Europe centrale qui associe dispositifs fiscaux attractifs et bas coûts sociaux. Dans le même temps, alors qu'elle emploie moins d'intermittents, la production cinématographique française se porte bien puisque le nombre d'emplois permanents se maintient et augmente même très légèrement. On constate le même phénomène d'augmentation du nombre de permanents et de baisse du nombre des intermittents dans le secteur le plus fortement délocalisé, celui de la production de films institutionnels et publicitaire.

Pourtant, malgré l'importance des productions françaises délocalisées le maintien global de l'activité est plutôt une bonne surprise. En effet, la baisse prononcée des investissements dans le cinéma français en 2014, -21,7 % pour les films d'initiative française, selon les chiffres publiés par le CNC, avec un nombre de seulement 203 films produits laissait prévoir une forte baisse de l'activité et donc des emplois. D'autant qu'à la baisse des investissements s'ajoute la tendance relevée régulièrement par la FICAM dans ses analyses d'une évolution du taux de délocalisation corrélé avec le montant des devis. Pour un film français, plus les investissements sont élevés plus ils ont de chance de se situer à l'étranger pour aboutir à la situation symptomatique des « Visiteurs III » dont le budget supérieur à 20 M d'euros est entièrement délocalisé.

La raison pour laquelle l'emploi et l'activité se maintiennent malgré tout est liée, comme les années précédentes, puisque 2014 est la cinquième année de baisse des investissements dans la production française, et de manière encore plus significative, à l'apport de la production internationale. Le paradoxe est en effet de taille, si l'activité est apparemment étale, elle connaît un double mouvement avec le départ des productions françaises les plus importantes et l'arrivée de productions internationales qui compensent le phénomène. Les américains sont fortement présents en 2014 avec le tournage de « Hunger Games » de Francis Lawrence, à Evry, Noisy et Voisins, communes d'Île-de-France qui s'ajoutent à celles qui sont davantage habituées à accueillir des tournages internationaux comme « Versailles ». Le Château connaît en effet une année record avec plus de 130 jours de tournages et notamment le film américain « The Moon and the sun » de Brian Mac Namara (également tourné à l'Abbaye de Royaumont). Ces deux films ont bénéficié du crédit d'impôt international efficace quand il vient conforter un choix artistique, mais peu compétitif dans le cadre de strictes prestations. L'exemple de « The Moon and the sun » est à cet égard éloquent qui a choisi Versailles pour ses extérieurs, choix artistique facilité par le crédit d'impôt mais qui a tourné les scènes en studio à Melbourne en Australie. Autre exemple du potentiel américain et de l'impact conjugué d'un choix artistique et du crédit d'impôt, le tournage du remake en série du film de Polanski « Rosemary's Baby » pour CBS dont la réécriture s'est fondée sur le postulat artistique d'un transfert de l'histoire de New-York à Paris. Pour les producteurs américains, comme ils s'en sont expliqués lors de la deuxième édition de « Direct to series », à Los Angeles en octobre 2014, choisir les décors parisiens était en soi le facteur clé de la réinvention de l'histoire et de son adaptation en série.

Vitalité de l'accueil des tournages étrangers

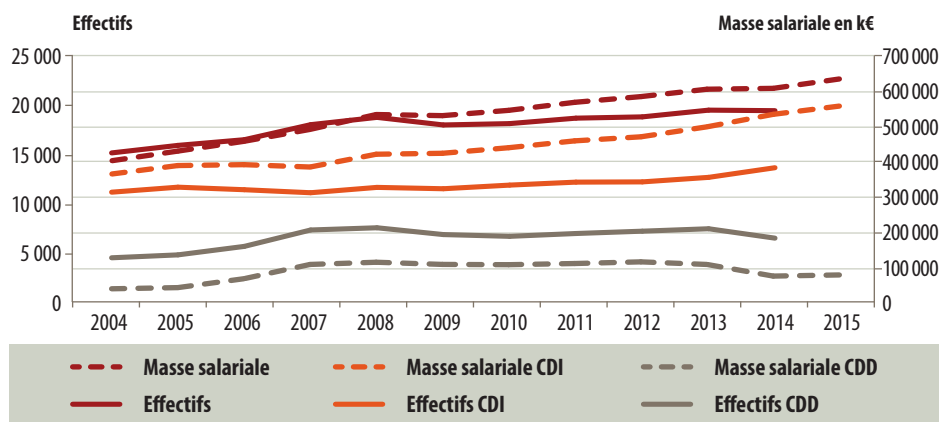
Au-delà de la présence américaine, 2014 est à nouveau marquée par la très grande diversité des tournages internationaux accueillis, qui viennent de toutes les grandes régions du monde. La Chine, avec « Wine War » de Léon Lai Ming, le Japon avec « Le Château de la Reine » (à Versailles notamment), Hong Kong avec « Vacances à Paris » de James Yuen, Taiwan avec « W Island » de Lin Cheng-Sheng, la Russie avec « Circonstance d'Amour » de Klim Chipenko, le Brésil avec « Rio Babilonia » pour Globo sans oublier les nombreux films indiens présents pour de courtes durées de tournage. Cette liste non exhaustive dit bien la vitalité de l'accueil des tournages étrangers en 2014 qui compense la perte de substance de la production française. Au-delà de l'accueil des tournages le mouvement de fond engagé depuis 2009 avec la montée en puissance du studio « Illumination Mc Guff » se poursuit en 2014.

Il faut noter par ailleurs que si la croissance marque le pas en Île-de-France, bien que la Région bénéficie de la plus grande part de l'apport de la production internationale, elle se poursuit dans les autres régions qui voient leurs effectifs tant permanents qu'intermittents progresser de manière significative, notamment pour les emplois permanents. Les autres régions ne représentent cependant qu'un cinquième de l'activité

Dans les entreprises situées en Île-de-France, l'emploi des permanents ne cesse de croître, excepté en 2014. Le nombre de personnes ayant occupé un emploi permanent dans ces secteurs a augmenté de 5 000 entre 2004 et 2014, passant de 15 000 à près de 20 000. Sur la période 2004-2015, la masse salariale croît plus vite mais suit globalement les mêmes tendances, et les projections laissent apparaître une augmentation en 2015 après la stabilité observée en 2014. En distinguant les CDI et les CDD de droit commun, nous observons une croissance des effectifs CDI et de la masse salariale associée, et une croissance plus forte en 2014 (+7 %). L'emploi des CDD est quant à lui plus fluctuant.

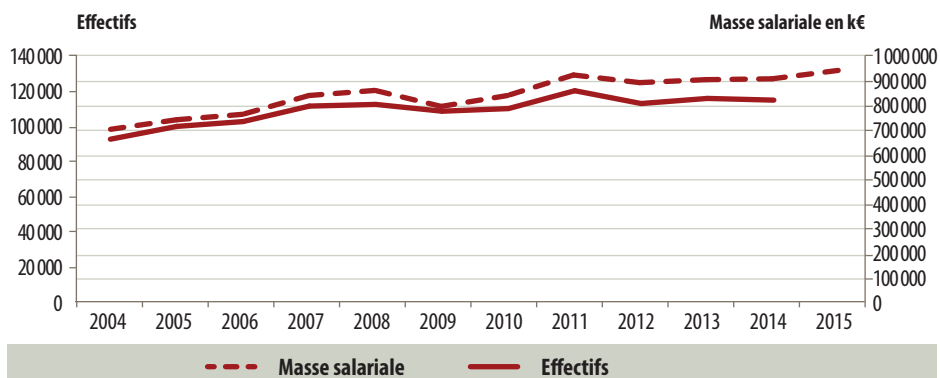
En 2014, la masse salariale des permanents est globalement stable (+0,4%). Elle augmente légèrement dans la production audiovisuelle (+1,5 %), la production de films institutionnels et publicitaires (+1,1 %) et dans la production cinématographique (+0,9 %) alors qu'elle baisse de 1,6% dans la post-production.

Évolution de l'emploi des permanents – Entreprises situées en Île-de-France



Toujours en Île-de-France, la variation du nombre de personnes ayant occupé un emploi intermittent est moins régulière. Après avoir augmenté fortement entre 2004 et 2007 (+18 800 personnes), la progression a ralenti (+3 400 personnes entre 2007 et 2014). La variation de la masse salariale est la même, aux effets d'inflation près.

Évolution de l'emploi des intermittents – Entreprises situées en Île-de-France



Masse salariale en k€

Île-de-France		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	ÉVOLUTION 2013-14	
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	Per. 133 534	146 465	155 169	170 551	186 887	180 598	188 207	198 931	213 225	224 093	227 564	1,5%	
	Inter.	314 871	323 894	348 533	377 063	374 703	359 004	362 533	428 481	411 717	425 291	441 291	3,8%	
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	Per. 57 086	59 055	59 169	63 872	68 191	67 201	70 221	74 634	75 908	79 596	80 453	1,1%	
	Inter.	80 664	83 876	81 621	89 461	96 107	84 665	93 666	91 906	92 310	97 364	97 508	0,1%	
5911C	Production de films pour le cinéma	Per. 76 122	82 598	88 557	90 875	108 400	108 640	106 668	109 241	113 668	116 106	117 160	0,9%	
	Inter.	204 502	221 488	221 321	250 199	257 663	221 479	250 894	258 537	246 325	242 111	232 741	-3,9%	
5912Z	Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	Per.	134 484	140 498	153 522	164 974	169 366	172 880	179 252	184 350	180 590	184 567	181 637	-1,6%
	Inter.	99 920	109 528	109 500	120 383	129 326	127 704	129 833	141 402	139 048	136 645	133 318	-2,4%	
Total Ile de France		Per.	401 227	428 617	456 418	490 271	532 844	529 319	544 348	567 156	583 391	604 362	606 814	0,4%
		Inter.	699 957	738 786	760 974	837 106	857 799	792 851	836 927	920 325	889 400	901 411	904 858	0,4%

Autres régions			2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	ÉVOLUTION 2013-14
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	Per.	10 977	12 229	14 597	15 712	17 609	17 145	16 576	17 388	17 207	18 100	18 590	2,7%
		Inter.	13 545	15 647	17 264	17 836	19 665	20 059	22 053	21 904	26 918	25 823	25 127	-2,7%
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	Per.	14 361	15 433	17 123	19 130	20 971	22 007	25 347	26 669	28 056	32 608	34 696	6,4%
		Inter.	17 222	16 801	17 255	19 600	20 576	18 017	19 847	21 065	21 822	20 748	22 420	8,1%
5911C	Production de films pour le cinéma	Per.	7 105	6 885	6 813	7 465	7 816	8 134	9 017	9 322	9 226	9 405	10 144	7,9%
		Inter.	8 077	10 742	16 113	13 146	13 898	11 909	14 183	14 026	14 108	20 490	18 610	-9,2%
5912Z	Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	Per.	4 894	5 438	6 174	8 424	10 550	13 863	15 309	13 020	10 838	10 111	10 435	3,2%
		Inter.	4 598	5 469	6 358	6 348	7 066	7 116	7 780	9 376	12 400	18 618	21 550	15,8%
Total autres régions		Per.	37 337	39 985	44 707	50 730	56 945	61 149	66 249	66 399	65 327	70 224	73 865	5,2%
		Inter.	43 441	48 659	56 990	56 930	61 205	57 101	63 863	66 370	75 248	85 680	87 707	2,4%

L'évolution de la masse salariale suit celle des effectifs avec une grande stabilité pour l'année 2014. Sur l'ensemble de la France et des secteurs, après une stabilisation de la masse salariale en 2012 à 1,6 Mds€ et une croissance de 3 % en 2013, le niveau d'emploi est de nouveau relativement stable (+0,7 %).

En Île-de-France, l'évolution est identique et quasi nulle en 2014, pour les emplois permanents et les emplois intermittents : +0,4% de la masse salariale pour les permanents et les intermittents, -0,3 % pour les effectifs permanents et -0,8 % pour les effectifs intermittents.

Dans l'ensemble des autres régions, la masse salariale a continué de croître en 2014 pour le personnel permanent (+5,2 %) et moins sensiblement pour le personnel intermittent (+2,4 %).

Au-delà de la répartition entre emplois intermittents et permanents il nous est apparu utile de mieux cerner la nature des emplois permanents. Le trait dominant est le recours massif aux CDD d'usage. En 2014, en Île-de-France, les CDDU représentent 86% des effectifs, 60 % de la masse salariale et 54 % des heures travaillées.

Cette part est relativement plus faible dans les autres régions : 80 % des effectifs, 54 % de la masse salariale en 2014 et 44 % des heures travaillées.

Pour l'année 2014, le niveau d'emploi est de nouveau relativement stable.

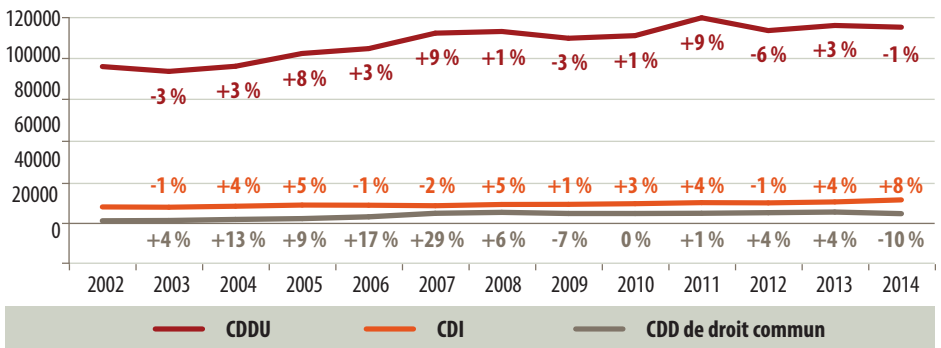
Île-de-France

Après 4 années de croissance (3,5 % en moyenne annuelle), la masse salariale déclarée par les entreprises des secteurs observés situées en Île-de-France pour les emplois permanents se stabilise en 2014 (+0,4 %). En distinguant les CDI et les CDD de droit commun, on constate que l'activité des CDI continue de croître en 2014 que ce soit en effectifs (+8 %) ou en masse salariale (+7 %).

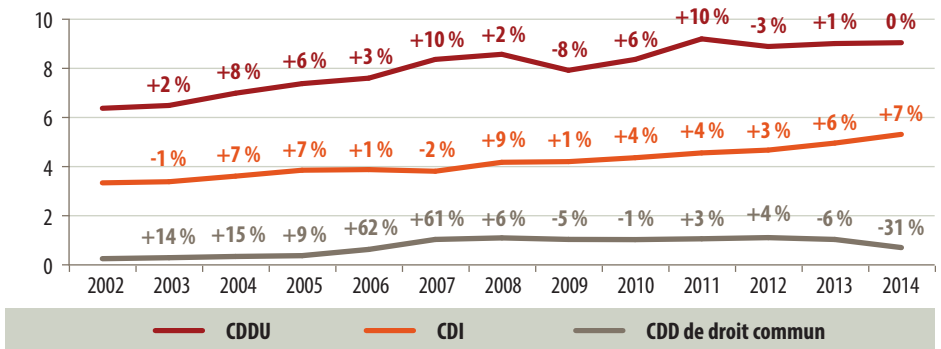
L'activité est plus cyclique pour les emplois intermittents et pour les CDD de droit commun.

En 2014, le nombre de personnes ayant occupé un emploi en CDDU baisse de 0,8 % alors que la masse salariale évolue peu (+0,4 %). En outre, on observe une forte baisse de l'emploi de CDD de droit commun en 2014, qui peut représenter selon les années entre 3 % et 8 % des effectifs.

Évolution des effectifs par type de contrat

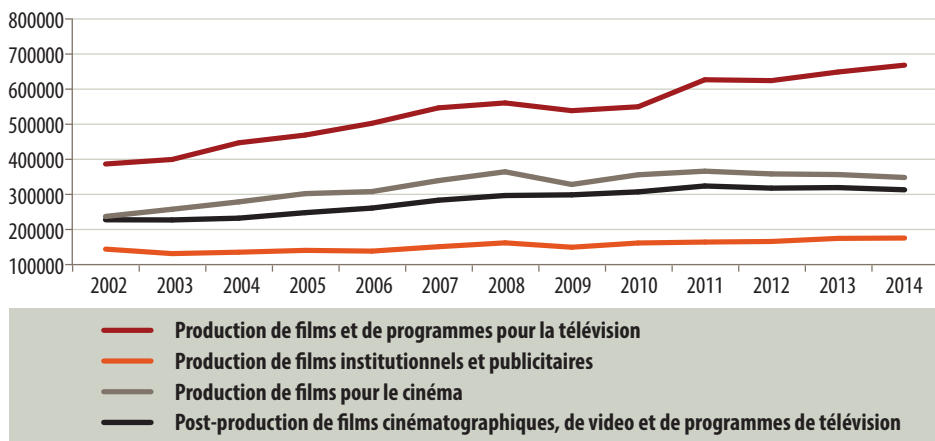


Évolution de la masse salariale (en k€) en Île-de-France par type de contrat



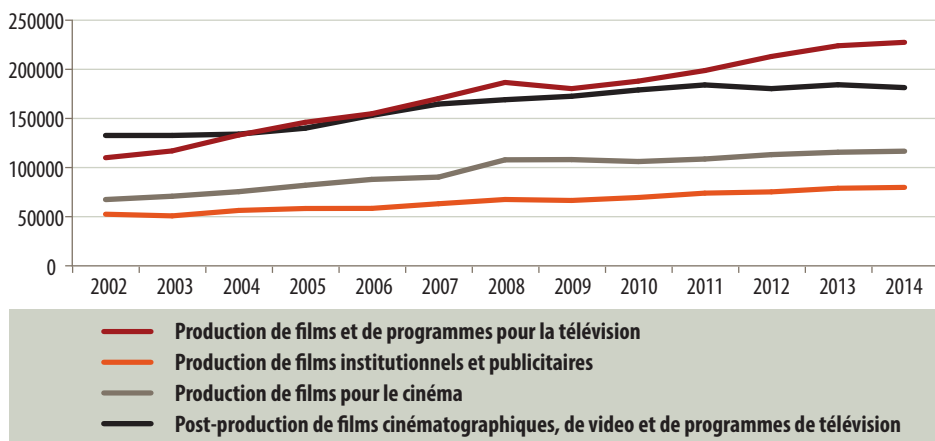
Île-de-France par secteur

Évolution de la masse salariale des emplois déclarés en Île-de-France

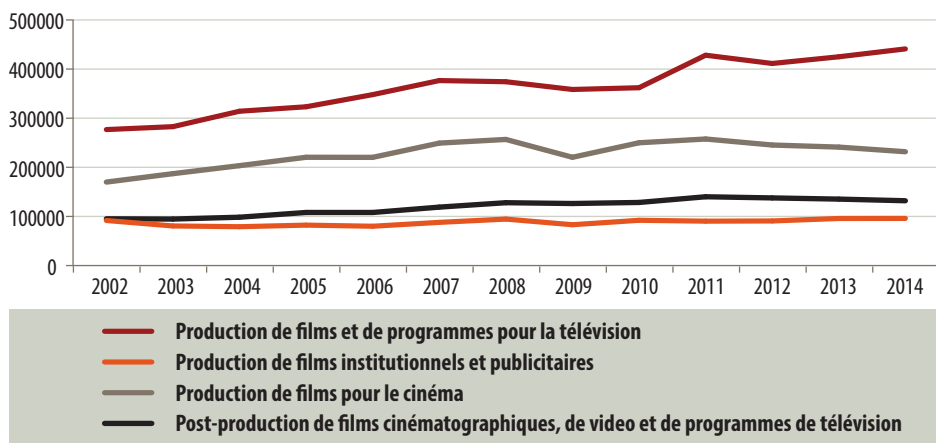


L'évolution de l'emploi en 2014 diffère légèrement selon les secteurs. En 2014, la masse salariale augmente de 3,0 % dans le secteur de la production audiovisuelle, et bien plus légèrement (+0,6 %) dans le secteur de la production de films institutionnels et publicitaires. En revanche, elle baisse de 2,3 % dans la production cinématographique et de 1,9 % dans la post-production. Ce phénomène est lié à la relative consolidation du secteur de la production audiovisuelle qui voit émerger des sociétés de taille plus importante acquérant une véritable dimension industrielle, alors même que la production cinématographique demeure très dispersée.

Évolution de la masse salariale des permanents déclarés en Île-de-France



Évolution de la masse salariale des intermittents déclarés en Île-de-France



Production audiovisuelle

Il s'agit du plus gros secteur de l'étude et c'est le seul qui progresse entre 2013 et 2014.

Les effectifs intermittents augmentent de 4,4% et la masse salariale associée de 3,8 %.

On observe certes une baisse de 2,9 % des effectifs permanents mais une augmentation de 1,5 % de leur masse salariale. En effet, la baisse des effectifs concerne les CDD de droit commun (-17 %) alors que les CDI augmentent de 11 %. Le secteur en se consolidant voit évoluer son niveau d'encadrement, avec des postes moins nombreux, mais plus stables et mieux rémunérés. C'est le cas notamment dans des sociétés comme Lagardère Studios qui connaît une forte évolution de ses emplois permanents. Pour les emplois intermittents, leur évolution est liée à la nature des productions. Capa Drama est sans surprise avec la série « Versailles » une des sociétés qui connaît la plus forte évolution du nombre de ses emplois intermittents. D'une manière plus générale, ce sont les producteurs de série « Haut et court TV » (« Les Revenants » et « Pink Panthers » notamment), Beaubourg Audiovisuel (« Falco », « Profilage ») et Fantastico (« Disparues », « Le secret d'Élise ») et Cinétévé (« Les Témoins ») qui font la croissance de l'emploi intermittent.

Production cinématographique

L'emploi du personnel permanent est en légère augmentation dans ce secteur en 2014 : +1,1 % des effectifs et +0,9 % de la masse salariale. En revanche, ce secteur qui se caractérise par le plus fort taux d'intermittents, connaît une forte baisse en 2014 sur cette population : -7,3 % des effectifs et -3,9 % de la masse salariale. Cette baisse importante est, comme indiqué plus haut, le fait de la délocalisation des plus grosses productions cinématographiques françaises.

Post-production

Ce secteur est quant à lui caractérisé par le plus fort taux de CDI et la plus forte concentration de l'activité (pas d'atomisation du secteur).

En 2014, les effectifs augmentent (+1,1 % de permanents et +0,7 % d'intermittents) mais la masse salariale est en baisse (-1,6 % pour les permanents et -2,4 % pour les intermittents). Cette baisse de la masse salariale est probablement conjoncturelle en raison du montant des primes de fin d'année 2013, notamment celles liées aux succès des productions Universal fabriquées à Paris par « Illumination Mc Guff ». Indépendamment de ce phénomène ponctuel, il faut rappeler, comme nous l'avons constaté dans les éditions précédentes de l'étude, que le secteur de la post-production est celui qui systématiquement subit les tensions sur le secteur et le plus mal loti dans le partage de la valeur ajoutée de l'activité. 2014 voit l'émergence de nouvelles sociétés dans le secteur des prestations VFX haut de gamme notamment Mathematic TV qui se situe parmi les plus fortes évolutions de l'année pour le recours aux intermittents.

Production de films institutionnels et publicitaires

Il s'agit du plus petit des domaines d'activité et de celui qui subit le plus fortement l'impact des délocalisations.

L'emploi des permanents progresse en 2014 : +2,2 % des effectifs et +1,1 % de la masse salariale.

On comptabilise près de 700 intermittents de moins qu'en 2013 (-3,1 %) et la masse salariale associée est restée stable (+0,1 %).

Nombre d'heures travaillées

Pour cette nouvelle édition de l'étude, il nous est apparu utile d'introduire un nouvel indicateur : le nombre d'heures travaillées.

Pour le personnel permanent, le calcul du nombre d'heures se réalise en fonction des dates de début et de fin de contrat et de l'éventuel taux de temps partiel.

Pour le personnel intermittent, les heures travaillées correspondent aux heures déclarées par les employeurs dans les déclarations nominatives annuelles des salaires. Pour 14 % de l'activité 2013 et pour 12 % de l'activité 2014 (appréhendée en masse salariale), ce nombre d'heures n'est pas renseigné. Dans ce cas, nous réalisons une estimation en fonction d'un salaire horaire moyen, calculé sur les périodes d'activité pour lesquelles le nombre d'heures est correctement renseigné.

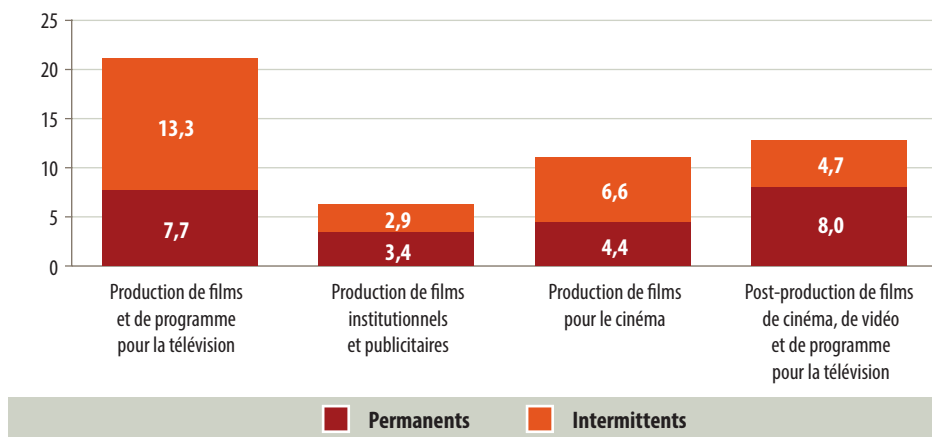
En Île-de-France, 51 millions d'heures travaillées ont été déclarées en 2014 : 27,6 millions pour le personnel intermittent et 23,5 pour le personnel permanent.

Dans la production audiovisuelle et cinématographique, le nombre d'heures est plus important pour le personnel intermittent que pour le personnel permanent. C'est l'inverse dans la post-production et la production de films institutionnels et publicitaires.

Nombre d'heures travaillées

			Ile-de-France		Autre régions	
			2013	2014	2013	2014
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	Per.	7 738 018	7 723 060	1 153 743	1 139 219
		Inter.	12 890 061	13 346 428	1 017 149	1 033 630
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	Per.	3 419 789	3 434 903	2 011 730	2 128 150
		Inter.	2 767 006	2 859 588	804 881	857 765
5911C	Production de films pour le cinéma	Per.	4 321 493	4 371 608	641 869	647 007
		Inter.	7 024 536	6 624 326	948 826	910 146
5912Z	Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	Per.	8 089 468	7 951 989	595 713	606 706
		Inter.	4 356 287	4 724 759	648 974	736 153
Total		Per.	23 568 769	23 481 561	4 403 055	4 521 082
		Inter.	27 037 890	27 555 101	3 419 830	3 537 694

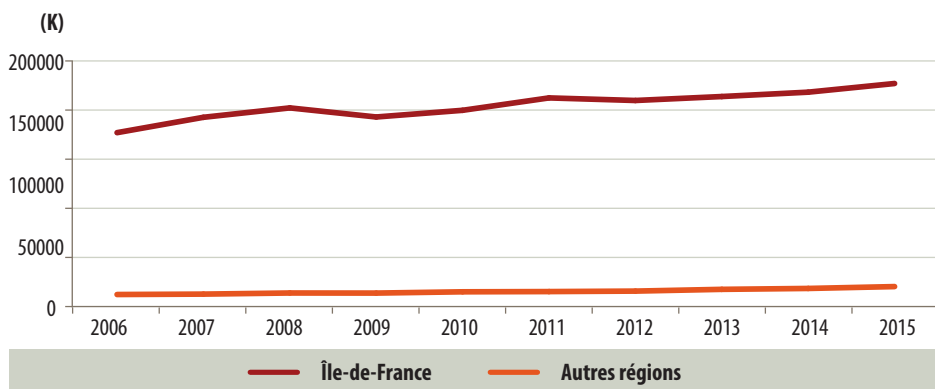
Nombre d'heures travaillées (en millions) dans les entreprises d'Ile-de-France en 2014



Perspectives 2015-2016

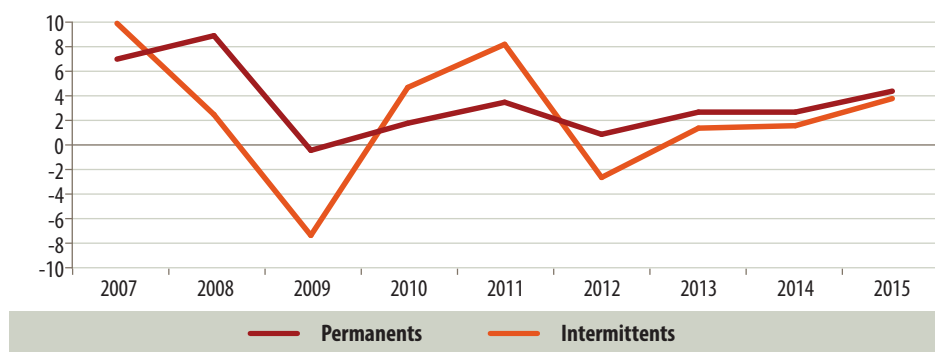
L'évolution de l'emploi en 2015 peut être déduite de l'évolution des cotisations dues sur l'exercice 2015 en retraite complémentaire. Toutefois, **cette analyse n'a de sens que dans les tendances observées**. Les valeurs absolues et relatives peuvent évoluer dans le temps. En effet, les cotisations dues évoluent au fur et à mesure de l'exploitation des déclarations nominatives annuelles : un ajustement est fait entre les cotisations dues, c'est-à-dire appelées au cours d'un exercice, et les cotisations qui seront réellement versées.

Evolution des cotisations dues en retraite complémentaire par région



Au regard des cotisations, l'activité devrait être plus importante en 2015 qu'en 2014 en Île-de-France et encore plus nettement dans les autres régions.

Taux d'évolution annuelle des cotisations dues en retraite complémentaire Entreprises situées en Île-de-France



Pour les entreprises situées en Île de France, le volume d'emploi des permanents augmente un peu plus fortement en 2015 qu'en 2014. En ce qui concerne les emplois intermittents, l'activité est plus cyclique et elle augmente aussi plus fortement en 2015 qu'en 2014.

En 2015, le volume d'emploi permanent croît plus fortement dans la production cinématographique et dans la production de films institutionnels et publicitaires que dans la production audiovisuelle et reste stable, comme en 2014, dans la post-production.

Pour l'emploi intermittent en 2015, c'est dans la post-production que l'activité va le plus augmenter, puis dans la production cinématographique et enfin dans la production de films institutionnels et publicitaires. En revanche, elle baisse légèrement dans la production audiovisuelle.

2015 est enfin, après cinq années de baisse, l'année de la reprise des investissements dans le cinéma français avec une progression de 28,1 % pour les films d'initiative française et de 23,1 % sur les films agréés, selon les chiffres publiés par le CNC. Toutefois l'impact de cette nette reprise devrait rester limitée sur l'activité et l'emploi en raison du taux élevé de délocalisation qui dépasse 50% pour les films dont le budget est supérieur à 10 M€. Autre indice inquiétant de délocalisation de la production française en 2015, le nombre élevé de coproductions avec la Belgique, 48, dont on sait qu'elles sont des co-productions d'opportunité qui échangent facilités financières contre transfert de l'activité. Au total en 2015 la moitié des jours de tournage du cinéma français se situe à l'étranger ce qui signifie une perte de substance et d'activité majeure. Le phénomène se vérifie également dans les domaines où la France est en position d'excellence en séduisant les producteurs internationaux les plus exigeants. Mais pas les producteurs français dont 20% des effets visuels sont réalisés à l'étranger, notamment en Belgique par des filiales de sociétés françaises obligées de suivre la délocalisation des investissements engagée par les producteurs français.

2015 voit donc la poursuite de la délocalisation de la production cinématographique française, la montée en puissance de séries à plus forte valeur ajoutée et la poursuite, notamment dans le domaine de la 3D et des effets visuels, des investissements de producteurs étrangers, notamment américains, dans le savoir-faire et les compétences des prestataires français, tout particulièrement « Illumination Mc Guff » avec de nouvelles commandes du studio Universal. Cette année encore, l'accueil de productions internationales et la réussite de la filière de l'animation 3D va contribuer à maintenir l'activité et l'emploi qui se redresse modestement par la reprise des investissements dans le cinéma français même si ceux-ci ne profitent pas complètement à l'activité sur le territoire. Mais 2015 est aussi l'année de la prise de conscience par les pouvoirs publics français de l'urgence d'agir pour lutter contre la délocalisation de la production française tout en améliorant la compétitivité de l'offre de prestations françaises sur le marché international.

2016 devrait être une année de très forte croissance de l'activité et de l'emploi

C'est en 2016 qu'une rupture majeure et décisive se produit avec les conséquences de la double décision des pouvoirs publics français d'améliorer la compétitivité du crédit d'impôt international, en portant son taux à 30 %, tout en luttant efficacement contre les délocalisations, en portant au même niveau le taux du crédit d'impôt national. L'impact de ces deux mesures devrait faire de 2016 une année de très forte croissance de l'activité et de l'emploi. Les premières estimations concernant les relocalisations de productions françaises majeures et l'apport de nouvelles productions internationales laisse prévoir un saut qualitatif à deux chiffres. L'hypothèse de travail que nous privilégions à l'heure actuelle est celle d'une croissance sans précédent sur les dix dernières années.

ILE DE FRANCE
FILM *commission*

 **île de France**

 **AUDIENS**

LA PROTECTION SOCIALE PROFESSIONNELLE
Culture • Communication • Médias